

Juvign'Actu

Le bulletin municipal de Juvignac

Juillet 2014 - N°1

Un bel été à tous !

JUVIGNAC EN FÊTE
11, 12 & 13 Juillet



Programme à l'intérieur



- 3** **Edito du Maire**
- 4-5** **Le mot de la Déléguée à la Communication**
Nouveau Conseil Municipal - Numéros d'urgence
- 6-11** **Actualités**
Signature charte Anticor - Du côté du CME - Opération Tranquillité Vacances
Commémorations - Permanences CCI / Emploi
Incendie du 13 mai 2014 - Restriction d'eau - Infos feu
Jardin des Pèlerins - Marché du terroir
Zoom sur le personnel communal - Un nouveau DGS
- 12-13** **Urbanisme - Révision du PLU**
- 14** **Cadre de vie - Environnement**
- 15** **Infos Baignade**
- 16-17** **Affaires scolaires**
Rythmes scolaires - Carnaval - Prévention routière
Classe de voile à Balaruc - Remise des dicos
- 18-19** **Festivités, Vie Associative et Sports - Nouveautés sportives**
Trophée des Champions - Vide grenier
Juvignac Rugby Club
- 20** **Jeunesse - Centre de Loisirs**
- 21-23** **Le centre communal d'action sociale (C.C.A.S.)**
Le C.C.A.S. en 5 points - Le C.C.A.S. de Juvignac
Le C.C.A.S. pour les séniors - Voisins solidaires et vigilants - Plan Canicule
Prévention chutes - Anniversaire de Mme RIGOLLOT
- 24-25** **Culture**
Printemps des Peintres
Atelier Municipal de Théâtre - Ecole de Musique
Fête de la Musique et 10^{ème} Nuit du Jazz
- 26** **Etat civil - Tribune d'expression**
- 27** **Agenda des manifestations (juillet, août, septembre)**



Directeur de publication : Jean-Luc SAVY, Maire de Juvignac

Rédacteur en chef : Emmanuelle VIGNERON, Conseillère municipale déléguée à la Communication et à la Démocratie Participative

Rédaction : Les membres du Conseil Municipal,
Agnès Trémouille, Responsable de la Communication

Conception : Florence Kichetama **Impression :** www.jf-impression.com

Crédits photos : Mairie de Juvignac

Mairie de Juvignac 997, les Allées de l'Europe 34990 Juvignac
Tél : 04 67 10 42 42 - Fax : 04 67 10 40 49 - Email : info@juvignac.fr - Site : www.juvignac.fr



Mesdames, Messieurs, Chers Juvignacois,

Lors de notre campagne électorale nous nous étions engagés à une totale transparence et au partage de l'information.

Ce que nous avons découvert en arrivant en Mairie...

- L'aménageur des 1700 logements de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Constellations n'a pas prévu les équipements collectifs (école, salles, accès, espaces publics, infrastructures) nécessaires à un quartier de 5000 habitants et dont le nombre d'enfants et de jeunes a été gravement sous-estimé. L'aménageur a lui-même admis que l'ancienne municipalité « n'avait pas vraiment négocié » ces équipements, qui sont pourtant à la charge du promoteur dans toutes les ZAC de France. Cette grave erreur a privé la commune de 2 à 3 millions d'euros, ce qui correspond au montant de toutes les taxes d'habitation des Juvignacois pour une année ! Pourquoi ? Qui est responsable ? Nous le saurons.

- Aucune politique de quartier n'avait été prévue par l'ancienne municipalité pour accueillir les nouveaux habitants (Mairie annexe, structures diverses, travail en amont avec les bailleurs des 400 logements sociaux, les services de l'Agglo, du département, etc).

- Les anciens élus avaient engagé la construction de 1300 logements de masse dans plusieurs quartiers (3500 habitants programmés en plus des 5000 attendus aux Constellations) faisant la part belle aux promoteurs au détriment de notre qualité de vie.

- La plupart des anciens élus étaient quasiment absents de l'Hôtel de ville, y compris l'ancien Maire durant le dernier mandat, laissant le Directeur Général des Services improviser quasiment seul aux commandes de la Mairie.

- La gestion des ressources humaines était despotique (mises à l'écart, clientélisme, différentiels de primes abusifs, pressions infondées, mesures de rétorsion, menaces, etc).

- La ville était coupée des financements publics (Agglo, Département) depuis des années, ce qui coûte très cher en matière de fiscalité, de surendettement, d'aides pour nos jeunes et nos aînés.

- Les conditions tarifaires de certains contrats liant la mairie avec des entreprises "amies" sont opaques et pèsent fortement sur le budget municipal.

- Le Préfet de l'Hérault et la Directrice Régionale des Finances Publiques viennent de m'avertir que Juvignac fait désormais partie du "Réseau d'Alerte" des communes placées sous la surveillance financière de l'Etat pour cause d'endettement

Je vous remercie de votre confiance, de votre soutien, et vous souhaite, au nom des élus du Conseil Municipal et du personnel de la commune, un très bel été à toutes et à tous.

Bien cordialement,

excessif (ce que nous dénonçons depuis 2008).

Ce que nous avons fait depuis 60 jours...

- Nous avons baissé les impôts. Les deux taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière baisseront de 0,25%.

- Nous avons stoppé la construction des 1300 logements programmés par l'ancienne majorité.

- Nous avons lancé la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de maîtriser l'urbanisation et de rendre lisible et cohérent le territoire économique.

- Nous avons engagé les négociations avec l'aménageur de la ZAC des Constellations pour mettre à sa charge, comme il se doit, les équipements publics indispensables à ce quartier.

- Nous nous sommes séparés du Directeur Général des Services et avons recruté Bénédicte LABARRE, qui était Directrice Générale Adjointe à Montélimar.

- J'ai rencontré, le 20 juin, les maires de 4 communes voisines (St Georges d'Orques, Grabels, Lavérune & Murviel lès Montpellier) afin de travailler ensemble à divers niveaux, ce qui n'a jamais été possible auparavant puisque l'ancien Maire leur disait : "chacun chez soi". La crise oblige à penser en termes "d'arc ouest" de l'Agglo.

- Nous avons programmé des bâtiments préfabriqués dans les deux écoles pour accueillir en septembre les élèves en surnombre ainsi que les deux nouvelles classes accordées par l'Académie. Nous avons lancé les études pour la construction de la 3ème école.

- Nous réduisons chaque jour les dépenses de fonctionnement en réduisant divers budgets (contrats renégociés, prestataires mis en concurrence, règlement intérieur de procédures des achats voté en Conseil Municipal, diminution des dépenses de personnel, travaux en régie, etc), sans nuire à la qualité des prestations offertes aux Juvignacois.

- Enfin nous communiquerons prochainement les premières conclusions de l'Audit général des finances que nous avons confié à un cabinet indépendant. En toute sagesse, nous n'avons lancé aucun emprunt cette année et tentons de solder les grands emprunts votés l'an dernier par l'ancienne majorité.

La gouvernance que vous attendiez, basée sur l'éthique, la transparence et qui suppose l'équité, l'écoute et le respect mutuel, est en place. J'ai signé la Charte ANTICOR, association qui lutte contre la corruption des élus.

Jean-Luc SAVY
Maire de Juvignac

**Emmanuelle VIGNERON**

*Conseillère Municipale
déléguee la Communication et
à la Démocratie Participative*

J'ai le plaisir de vous présenter Juvign'Actu, votre bulletin municipal nouvelle génération ! Au fil des pages, vous pourrez découvrir ou redécouvrir les événements qui ont marqué la commune, et prendre connaissance de ceux qui la marqueront dans les mois à venir. Les élus vous rendront compte de leurs missions et leurs réalisations, et vous informeront des projets qui les concernent. Le "Zoom sur le personnel municipal" vous permettra de mieux connaître toutes celles et tous ceux qui composent l'organigramme fonctionnel de la mairie, ainsi que leurs coordonnées. Enfin, vous trouverez quelques rappels sur des consignes de sécurité, pour passer un bel été.

Une communication de meilleure qualité doit être mise en œuvre à Juvignac, par tous les moyens disponibles. Le site internet de la ville vous permet de retrouver toute l'actualité de votre commune, ainsi que les événements à venir. Les panneaux lumineux et autres affichages de la ville vous informent sur l'agenda de la semaine en cours. Pour accompagner l'extension de Juvignac, un 4° panneau lumineux vient d'être installé sur la Place du Soleil. Comme vous avez pu le constater, nous avons repensé les publications municipales avec notamment une nouvelle charte graphique. De plus, un nouveau logo vous sera présenté à la rentrée !

Notre volonté est d'établir un véritable échange avec vous, de vous informer, de recueillir vos propositions, vos souhaits. Nous souhaitons mettre en place un dialogue de qualité entre les Juvignacois, les agents communaux et la municipalité, et nous avons l'ambition de vous faire participer à la vie de votre Cité. Dans cet objectif, nous constituerons dès la rentrée des Comités de Quartiers qui auront pour mission d'intervenir auprès des élus, dans le but d'entretenir entre les habitants de chaque quartier, toutes générations et catégories socioprofessionnelles confondues, des relations de confiance et d'entraide, et de chercher collectivement des solutions aux éventuels problèmes (urbanisme, culture, jeunesse, logement, etc).

Dans cette attente, nous vous rappelons que des relais d'opinion sont toujours à votre disposition, et que nous restons à votre écoute en mairie.

Je vous souhaite donc bonne lecture, et un très agréable été à tous !

Le Conseil Municipal : une nouvelle équipe

Les Adjoints et Conseillers Municipaux délégués



Jacques BOUSQUEL



Marie-Pierre PASDELOU



Jérôme LARGUIER



Béatrice MICHEL



Luc BRAEMER



Audrey THALY-BARDOL



Jacques DE CHAMBRUN



Marie MACHERY



Alain GREPINET



Laurent ROESCH

Les Conseillers Municipaux



Karine JULIEN



Véronique PRIÉ



Alain CASTELL



Gabrielle ROBERT



Eugène GRAVIER



Incarnation CAMBON



Michel ROQUES



Brigitte MOULAOU



Alexandre LOPEZ



Héléne MERLET



Arnaud JULIEN



Evelyne LABORDE



Philippe CONTE



Eliane GAUZY-CHABLE



Hubert ALLOUCHE



Florence PLAYS



Stéphane GOEPFERT

Numéros d'urgence

Pompiers	18
Gendarmerie	04 67 75 18 99
Police Municipale	04 67 10 59 43
Police secours	17
SAMU	15
Urgences sociales	115
Centre anti poison	04 91 75 25 25
Pharmacie de garde	32 37 (facturé 0.34€/mn)



Signature Charte Anticor



Le 13 mai, Jean Luc SAVY, Maire de Juvignac, a signé la Charte Anticor et ainsi concrétisé son engagement et celui de son équipe municipale, pour plus de transparence dans l'action publique.

L'association Anticor, rassemble des élus et des citoyens qui luttent contre la corruption et pour l'éthique en politique, et qui ont pour objectif de sensibiliser chacun à plus de vigilance et plus de rigueur dans la gestion des affaires et des deniers publics. Ses membres locaux, Christophe HÉBERT, Danièle PELLIER et Stéphane CHAILLOU ont présenté les neuf engagements inscrits dans la Charte et ont remercié Monsieur le Maire pour son engagement.

Opération Tranquillité Vacances

La Police Municipale de Juvignac participe tout au long de l'année à "l'Opération Tranquillité Vacances" en coordination avec la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Saint Georges d'Orques. Cette opération ne se limite donc pas à la période estivale mais permet à chaque administré de signaler son absence dès lors que celle-ci excède 5 jours. Les agents de la Police Municipale peuvent ainsi porter une vigilance particulière aux habitations inoccupées et pouvoir, en cas de nécessité, contacter les occupants sur leur lieu de villégiature.

Comment s'enregistrer dans l'O.T.V ?

L'imprimé est disponible à l'accueil de la mairie et au poste de police des Constellations. Il peut être déposé en Mairie, au poste de Police Municipale, ou transmis par courrier à la Police Municipale ou par e-mail à l'adresse : info@juvignac.fr.

Un imprimé en ligne sur l'Espace Citoyens du site de la ville, vous permet de remplir et d'envoyer depuis votre ordinateur ces renseignements, sans vous déplacer.

Contact Police Municipale : 04.67.10.59.43 ou 06.86.483.583

Du côté du CME...



Le Conseil Municipal des Enfants a eu l'honneur de rencontrer Paul BATUT, Président des Anciens Combattants de Juvignac, courant du mois de mai. Il est venu répondre aux questions des enfants sur l'Histoire et les guerres. Les enfants ont ainsi pu apprendre par exemple ce qu'est le Bleu de France ou un maquisard.

Rencontre avec Paul BATUT

Les enfants, encadrés par Céline et Alexia leurs animatrices, ont ainsi pu prendre pleinement conscience de l'importance du Devoir de Mémoire. Il est important pour les anciens combattants de maintenir cette Mémoire auprès de la population, de rappeler aux jeunes les sacrifices de nos anciens pour la liberté et le respect du drapeau tricolore. De plus, il a expliqué aux jeunes le protocole à suivre lors des commémorations et les a invités à venir le 8 mai, date marquant la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe.

Cette année est d'ailleurs particulièrement importante, puisque nous commémorons les 70 ans du Débarquement.

Il a également souligné l'importance de connaître la Marseillaise, chant patriotique devenu Hymne National.



Commémoration du 8 mai

8 mai 2014



Le 8 mai, 69^e anniversaire de la victoire sur le nazisme, Jean-Luc SAVY, Maire de Juvignac, entouré de Christian ASSAF, député de l'Hérault, de Paul BATUT, Président local des Anciens Combattants, des membres du Conseil Municipal, des enfants du CME et de nombreuses personnalités civiles et militaires, a honoré le souvenir des nombreux défunts qui ont ouvert le chemin d'une France Libre et d'une paix durable. Le député, lui aussi, a rappelé aux "eurosceptiques" qu'il ne fallait jamais oublier le bilan de cette atroce guerre, 60 millions de morts, et apprécier et soutenir la paix apportée par la constitution de l'Europe actuelle. Après les discours officiels, ce sont les enfants qui ont rendu hommage au Drapeau. Les participants ont alors, tous en chœur, entonné le traditionnel chant de la Marseillaise.

Anciens d'Indochine



Vendredi 6 juin s'est déroulé l'hommage aux morts pour la France en Indochine.

Alain GREPINET, Conseiller Municipal délégué aux Anciens Combattants et Jacques BOUSQUEL, Premier Adjoint ont entouré Paul BATUT, pour l'hommage rendu aux morts pour la France, en Indochine. De poignants discours ont rappelé le lourd tribut humain imposé à la France lors de ce douloureux conflit de 1946 à 1954.

Appel du 18 juin



Jean-Luc SAVY, Maire de Juvignac, Paul BATUT, Président local des Anciens Combattants, Jacques DE CHAMBRUN, Adjoint, entourés de personnalités civiles et militaires, ont rendu hommage, ce 18 juin, aux français qui se sont dressés contre le nazisme durant la Seconde Guerre Mondiale en entrant en résistance suite à l'appel du Général DE GAULLE. Le maire a ainsi cité son grand père qui, comme de nombreux français en 1940 et durant 4 ans, ont fait acte de bravoure, chacun à leur façon, pour combattre l'ennemi et libérer la France du joug nazi.

Permanence CCI / Permanence Emploi

Le service d'aide à l'emploi de la commune, représenté par M. DE CHAMBRUN, mettra en place, à la rentrée, une convention de partenariat avec la CCI de Montpellier, représentée par son Président André DELJARRY. La CCI tiendra une permanence en mairie une fois par mois. Les entreprises, créateurs d'entreprises et commerçants du bassin d'emploi pourront y rencontrer le Directeur de la Dynamique du Territoire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier qui répondra à toutes les questions relatives au développement des entreprises et à l'appui que peut leur apporter la CCI de Montpellier.

De la même manière, une permanence à destination des personnes en recherche d'emploi se tient tous les jeudis en mairie (sur RDV au préalable au 04.67.10.42.40). Les personnes intéressées y sont reçues, par l'Adjoint en charge du Développement Economique et de l'Emploi, M. DE CHAMBRUN et par Mme CALMELS, chef du service, qui les conseillent et les aident dans leur recherche d'un emploi.



Incendie du 13 mai 2014

Mardi 13 mai 2014, un incendie s'est déclaré entre Juvignac et Saint-Georges d'Orques.

Parti de Juvignac peu avant midi, le sinistre, alimenté par un vent du nord soutenu, a rapidement progressé en direction de Saint-Georges d'Orques. Ce feu a mobilisé près de 200 sapeurs-pompiers et 4 avions (deux CL 415 Canadair et deux Tracker venus de l'aéroport de Marseille Provence). Vers 17h, les pompiers se sont rendus maîtres du sinistre. Celui-ci a détruit entre 25 et 30 hectares de pinède et garrigue haute.

Jean-Luc SAVY, Maire de Juvignac a tenu à souligner la maîtrise de toutes les forces en présence (Gendarmerie, Police Municipale, Services Techniques) qu'il félicite et remercie.

Restriction d'eau - Alerte N1

La commune de Juvignac comme l'ensemble du département de l'Hérault est placée en alerte Niveau 1. Cela implique des mesures de restriction de tous les usages de l'eau.

La pluviométrie du mois de mai n'a pas permis d'inverser la tendance à la baisse des ressources en eau. La quasi-totalité du département de l'Hérault a donc été classée en zone de déficit quantitatif par le SDAGE RM 2010-2015. L'Hérault connaît un état des ressources en eau inédit depuis 2005, voilà pourquoi des mesures de restrictions des usages sont prises dès à présent jusqu'à nouvel ordre et au plus tard jusqu'au 30 septembre 2014.

Sont notamment interdits :

- le remplissage des piscines privées
- le lavage des véhicules en dehors des stations professionnelles
- le fonctionnement des bornes et fontaines en circuit ouvert
- l'arrosage des terrains de sports, des golfs, des jardins, des pelouses et espaces verts publics et privés, interdit entre 8h et 20h.
- les activités industrielles dont l'activité nécessite l'utilisation d'eau doivent limiter leur consommation et respecter les dispositions prévues les concernant en cas de sécheresse.

Toute infraction est passible d'une contravention de 1500 €.



Ecobuage interdit

Peut-on faire brûler des déchets verts dans son jardin ?



Non, sauf exception, vous n'avez pas le droit de faire brûler vos déchets verts (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage...) dans votre jardin. Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épiluchures.

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune de porte à porte. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Pour éviter les incendies

Au domicile

Située en forêt, votre habitation et ses occupants peuvent être à l'origine d'un feu ou subir un incendie.

Le brûlage des végétaux est strictement interdit en période à risque. L'emploi du feu est encadré par des arrêtés préfectoraux.

Les barbecues émettent des particules incandescentes. Ils doivent donc être « accolés » à une façade et munis d'un conduit de cheminée avec une grille pare brandons. Pour plus d'informations consultez notre dossier sur l'utilisation des barbecues.

Soyez vigilants, les enfants ne doivent jamais jouer avec des allumettes

Réglementation à connaître sur le débroussaillage :

Le code forestier oblige les propriétaires à débroussailler les abords des constructions situées à moins de 200m d'un espace boisé, garrigues ou maquis.

En cas d'incendie

Le meilleur refuge, c'est une habitation en dur, aux abords correctement débroussaillés.

Avant l'arrivée du feu, ouvrez le portail, arrosez les façades des constructions, rentrez les tuyaux et bouteilles de gaz puis mettez-vous avec vos proches à l'abri, en prenant soin de fermer toutes ouvertures et ventilation.

Ne décidez jamais au dernier moment de quitter votre habitation.



Sur la route

Sur le bas côté de la route, un mégot peut rouler dans les herbes sèches. L'incandescence de la cigarette, le combustible sec et le souffle des véhicules sont les conditions réunies pour un départ de feu rapide.

Lors des stationnements sur les bas côtés de la route, le pot catalytique extrêmement chaud (entre 400 et 800° selon les versions) peut enflammer les herbes sous le véhicule.

Rebroussez chemin, éloignez-vous du feu. En cas d'impossibilité, restez dans le véhicule, vitres fermées et phares allumés. Ne coupez pas le moteur pour pouvoir repartir dès que possible.



En forêt

TOUTE L'ANNEE EN FORÊT, IL EST INTERDIT DE FUMER ET DE FAIRE DU FEU.

En forêt, interdisez-vous toute utilisation du feu.

Vous pouvez être à l'origine d'un départ de feu et faire subir à d'autres de graves dommages.



Gardez votre calme, la panique peut provoquer des accidents graves ; Eloignez-vous du feu, jamais dans le sens de déplacement du feu. Souvenez-vous que la fumée –toxique et qui désoriente – arrive bien avant les flammes. Si vous êtes surpris par la fumée, respirez à travers un linge humide. La fumée est toxique.

Le feu "court" plus vite qu'un randonneur.

La panique peut provoquer des accidents mortels.



Inauguration du Jardin des Pèlerins



Mardi 20 mai à 11h, Jean-Luc SAVY entouré des membres du Conseil Municipal, a inauguré le jardin des Pèlerins dans le quartier du Labournas. Ce joli parc urbain de quartier est à présent ouvert au public. Ainsi, sur ces 4500 m² articulés autour des murets et du cabanon en pierre, les riverains peuvent se promener dans les allées ombragées et déambuler dans le jardin des senteurs en essayant de reconnaître les différents aromates plantés. Des bancs propices au repos positionnés sous les grands pins et à proximité d'une aire de jeux pour jeunes enfants, complètent très agréablement cet aménagement.

**Du 15 juin au 15 septembre 2014,
les parcs sont ouverts de 7h à 22h**



Quartier du Labournas



Marché du Terroir - Place du Soleil



Le marché en chiffres

17 commerçants

100 m linéaires d'étals

Tous les samedis matin de 7h à 13h

1 animation musicale ponctuelle

1 nouvel arrivant : Pâtes fraîches italiennes du Piémont



Bienvenue à Bénédicte LABARRE, Directeur Général des Services

"Toulousaine de naissance, Architecte de formation et Ingénieur Territorial, j'ai fait mes premières armes dans le Gard, à Pont Saint Esprit. Puis, mes preuves dans la Drôme, à Montélimar...

Enfin, aujourd'hui, c'est en tant que femme de terrain que je mets mon expertise et mes expériences au service de JUVIGNAC. Je partage avec le Maire, Jean-Luc SAVY et son équipe municipale, les valeurs de transparence, d'écoute et de concertation. C'est avec cette philosophie que je compte orchestrer les compétences des 150 hommes et femmes qui composent les services municipaux.

Je ne suis là que depuis quelques jours et pourtant je pressens de bien belles perspectives. En effet, je découvre une équipe politique intelligente, disponible et énergique, animée par des projets très intéressants.

Je constate que je travaille au côté d'un personnel compétent et réellement motivé.

Tous les ingrédients de la réussite sont donc présents ; les musiciens sont de qualité et la partition politique ambitieuse... A moi d'orchestrer crescendo toutes ces bonnes volontés.

Je compte insuffler rapidement, au sein des services municipaux, un mode de gouvernance qui repose sur le partage d'information, la mutualisation, la responsabilisation, la recherche de performance et de souplesse.

Je suis très attachée à la qualité des relations humaines, à la nécessaire évolution de nos métiers au service du public pour plus de réalisme, plus de proximité et plus de qualité, et enfin à l'évaluation du service rendu.

Vous l'aurez compris, je suis enthousiaste !"



Isabelle DEBRUS
*Adjoint
administratif
au sein du CCAS
(Centre Communal
d'Action Sociale)*

04 67 10 42 37

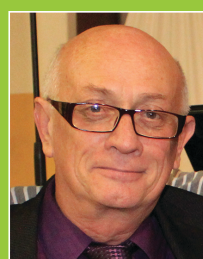
Je suis chargée de l'accueil et de l'aide à la prise en charge des personnes âgées, des familles en difficulté, et des personnes en situation de handicap. Ainsi, je les aide à constituer des dossiers d'aide sociale (aide alimentaire, financière, RSA, accès aux soins...) et me charge de les transmettre aux organismes compétents et du suivi à leur apporter.



Laurent BOYE
*Adjoint technique
au sein de la
Direction de la
Qualité et du
Développement de
la Ville*

04 67 10 42 47

Au sein de la Direction de la Qualité et du Développement de la Ville et plus précisément des Ateliers Municipaux, j'occupe un poste d'Adjoint Technique en maçonnerie. Ce qui me plaît dans ma fonction, c'est la large diversité des tâches qui sont effectuées et l'esprit d'équipe qui règne dans le service. Nos différentes missions, nous amènent à côtoyer tous les jours les Juvignacois et nous essayons de rendre un Service Public de qualité.



Christian GOURMAUD
*Adjoint technique
au sein du Service
Festivités*

04 67 10 42 43

Je suis en charge du courrier, de la transmission des documents à la Préfecture, des ouvertures de salles lors des manifestations, et veille au protocole lors des cérémonies officielles. Je fais également office de placier sur le marché du Terroir. Je travaille en support pour la communication et gère les différents affichages pour l'annonce des événements de la commune.



Luc BRAEMER
Adjoint délégué
à l'Urbanisme et
aux Travaux

"L'urbanisme n'est pas une science, c'est un dialogue permanent entre la population, les élus et les bâtisseurs.

Pour établir ce dialogue, il faut mettre en œuvre des outils efficaces, démocratiques et volontaristes.

Je vais créer une commission municipale de l'urbanisme composée d'élus de la majorité et de l'opposition, et parallèlement j'installerai un groupe de pilotage ouvert aux citoyens. Ces dispositifs et les calendriers afférents seront en place dans le courant du mois de septembre.

Ces deux commissions fonctionneront avec le souci constant de la concertation, de l'information et de la participation des habitants. Je suis très attentif aux aspects du "vivre ensemble" dans la cité qui grandit et dont il faut maîtriser le développement. L'intérêt général passera toujours devant les intérêts particuliers.

Juvignac n'est plus un village, c'est une ville, c'est aussi la porte ouest de Montpellier. Au 1er janvier 2015, la métropole sera une réalité. L'enjeu sera d'exister au sein de cette nouvelle entité dans le respect de notre identité".

RÉVISION DU PLU

Révision du P.L.U : Plan Local d'Urbanisme

Par délibération du Conseil Municipal du 4 juin 2014, notre équipe a décidé la révision du P.L.U. pour mettre en œuvre la politique que nous avons énoncée pendant la campagne électorale, à savoir :

- Stopper toute construction de masse : c'est fait (1300 logements arrêtés).
- Réviser le P.L.U. : c'est engagé .
- Mettre à niveau les équipements collectifs et les infrastructures : ouverture des modalités pour la construction de la 3ème école dramatiquement oubliée par l'équipe municipale précédente et qui nous oblige à installer 14 "structures modulables" pendant deux ans dans les deux écoles existantes.
- Créer des zones d'activités indispensables pour l'emploi.

Extrait de la délibération du Conseil Municipal de 4 juin 2014:

"Partant du constat que la population de JUVIGNAC a doublé de 2006 à 2013 et que la commune manque d'équipements structurants, il apparaît nécessaire de dresser un état des lieux de l'urbanisation existante et de remettre à plats les orientations stratégiques.

Par ailleurs, la révision générale du P.L.U sera l'occasion d'adapter le document aux évolutions législatives en la matière.

Le Conseil Municipal, dans le respect des principes posés par l'article L.121-1 du code de l'urbanisme, poursuit en outre, dans le cadre de la révision générale du P.L.U., les objectifs suivants :

- Créer des équipements structurants et favorisant une centralité par quartier,
- Prévoir un maillage inter quartier et notamment des voies de liaison douces (pistes vertes)
- Assurer la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers,
- Répondre aux besoins en logements sociaux et favoriser des programmes permettant le logement sur la commune des personnes qui y travaillent et les jeunes primo accédants,
- Favoriser les projets conformes à l'évolution de la réglementation en matière de protection de l'environnement et de développement des communications électroniques (bâtiments à basse consommation énergétique, bâtiments facilitant le câblage),
- Valoriser et développer les espaces économiques, notamment prévoir les possibilités d'extension de la zone artisanale dans l'actuelle zone 1AU2 (création d'une pépinière d'entreprise)
- Réfléchir à la création de réseaux d'infrastructures et de superstructure dans le secteur de la rue des Pattes et du Labournas actuellement classé en zone UD3b, en l'état de l'insuffisance des réseaux, des voiries pour permettre une densification,

- Permettre le développement touristique de la commune,
- Prévoir un emplacement réservé pour la création d'une place publique sur les parcelles cadastrées Section BN 572, 615, 616 sur les Allées de l'Europe (zone UA1),
- Fixer des règles strictes de gabarit (hauteur, emprise, reculs...) permettant de protéger la qualité architecturale et paysagère du secteur du Pompidou actuellement classé en zone UD1 et favoriser sa densification.
- Prévoir un emplacement réservé sur les parcelles BM 25, 26, 27 et BO 17 pour la réalisation d'aménagement d'une entrée de ville et la constitution de réserves foncières pour des équipements publics tels que Maison des associations, Accueil de la petite enfance...
- Valoriser et développer le secteur de la Bergerie classé actuellement en zone UA2b notamment avec l'accueil d'équipements de santé, médicaux et paramédicaux, tertiaires et de services.
- Permettre une véritable réflexion sur la qualité des déplacements, leurs sécurisations à l'échelle de la ville, des quartiers mais aussi en lien avec les communes limitrophes.
- Inscrire le développement de la ville dans un processus collaboratif avec les habitants, les associations, les porteurs de projets.

Dans le but d'offrir les meilleures garanties de transparence et de participation du public à la procédure de mise en révision du document local d'urbanisme, Monsieur le Maire propose à son conseil municipal d'ouvrir, à compter de la présente délibération, une très large concertation avec toutes les personnes intéressées, notamment les habitants, les associations locales, les représentants des différentes professions et de toutes les catégories sociales.

A cet effet, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur les modalités suivantes relatives à cette phase préalable de concertation :

- Publication d'un avis d'ouverture de la phase de concertation dès l'approbation de la présente délibération sur le site Internet de la commune et dans la rubrique des annonces légales du journal le Midi-Libre et affichage en mairie.
- Mise à disposition en mairie d'un registre destiné à recueillir toutes les observations du public.
- Mise à disposition en mairie d'un dossier des études en cours, complété au fur et à mesure de l'évolution de ces études, jusqu'à ce que le Conseil Municipal tire le bilan de la concertation et approuve le dossier définitif du projet.
- Organisation d'une exposition publique.
- Organisation de plusieurs réunions publiques et contradictoires sur le projet avant qu'il ne soit arrêté.

A l'issue de cette phase préalable de concertation, Monsieur le Maire précise qu'il en présentera le bilan devant le Conseil Municipal qui en délibérera pour arrêter le dossier définitif du projet et le mettre à la disposition du public en mairie".





Béatrice MICHEL
Adjointe déléguée
à l'Environnement et
au Développement Durable

Du rôle de l'élu en matière d'environnement

Devenir plus respectueux de l'environnement n'est pas aussi difficile que nous pourrions le penser mais l'élu a besoin de repères pour décider quelles actions accomplir afin que les enjeux dans ce domaine puissent se traduire rapidement en politiques concrètes à l'échelon local. Pour prendre les bonnes décisions, l'élu doit en effet accéder à la connaissance, la plus complète possible, des outils existants.

Aussi le 19 juin, je n'ai pas hésité à répondre favorablement à l'invitation de Cyril Meunier, Maire de Lattes et Vice-Président de l'Agglo délégué à l'Environnement, à une présentation des principales installations de traitement des déchets ménagers de l'Agglomération de Montpellier. Ces visites m'ont permis de mieux appréhender les dispositions particulièrement rigoureuses mises en œuvre pour assurer l'exploitation de ces équipements, tout particulièrement en matière de préservation de l'environnement.

En tant que membre de la Commission Environnement de Montpellier Agglomération, je m'engage donc à y représenter Juvignac, et à défendre l'environnement et le développement durable au sein de notre commune, compte tenu de leur impact très important dans de nombreux secteurs (énergie, construction, déchets, transports...) ainsi que dans notre cadre de vie.

Les biodéchets et déchets résiduels sont traités par méthanisation



Visite de l'usine de méthanisation Amétyst (Garosud Montpellier)

La méthanisation permet de valoriser la matière organique en favorisant son retour à la terre sous forme de compost tout en produisant électricité et chaleur

Rond-point des Amélys



L'aménagement du rond point des Amélys est terminé. Ce rond point aux intersections de l'Avenue Georges Frêche, de l'Allée des Thermes, de l'Avenue des Hauts de Fontcaude, de l'Avenue du Perret et de la rue de Carignan présente aujourd'hui un parterre de plantes méditerranéennes, d'oliviers et de cypres, qui agrémentent ce carrefour agréablement et ne nécessitera pas beaucoup d'eau pour son entretien.

AVANT DE VOUS JETER A L'EAU

Choisissez les zones de baignade surveillées :

- Pour vous baigner, choisissez les zones surveillées où l'intervention des équipes de secours est plus rapide.
- Restez toujours attentif à vos enfants, même si la zone est surveillée.
- A votre arrivée sur votre lieu de séjour, informez-vous sur les zones de baignade pour savoir si elles sont surveillées, interdites ou dangereuses.
- Renseignez-vous également sur la nature des vagues, des courants et des marées.

Informez-vous sur les conditions de baignade :

- Respectez toujours les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade.
- Assurez-vous que les conditions de baignade ne vont pas devenir dangereuses au cours de la journée.
- Consultez régulièrement les bulletins météo.

Tenez compte de votre forme physique :

Les adultes aussi sont concernés... Et plus particulièrement les hommes de plus de 45 ans.

- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.
- Ne surestimez pas votre condition physique et souvenez-vous qu'il est plus difficile de nager en milieu naturel (mer, lac, rivière) qu'en piscine.

PROFITEZ DE VOTRE PISCINE EN TOUTE TRANQUILLITÉ

Chaque année, malgré l'obligation d'équiper les piscines d'un dispositif de sécurité, de jeunes enfants se noient. La vigilance des adultes reste indispensable pour éviter les accidents.

Équipez votre piscine (enterrée ou semi enterrée) d'un dispositif de sécurité.

La loi prévoit 4 dispositifs :

- Les barrières, abris de piscine ou couvertures : ils empêchent physiquement l'accès au bassin et sont particulièrement adaptés aux jeunes enfants, à condition de les refermer ou de les réinstaller après la baignade.
- Les alarmes sonores : elles peuvent informer de la chute d'un enfant dans l'eau (alarmes d'immersion) ou de l'approche d'un enfant du bassin (alarmes périmétriques), mais n'empêchent pas la noyade.

Attention ! Ces dispositifs ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte.

Pensez à poser à côté de la piscine une perche, une bouée et un téléphone pour alerter les secours le plus rapidement possible.

Après la baignade, pensez à sortir tous les objets flottants, jouets, bouées, objets gonflables et à remettre en place le dispositif de sécurité.

Si vous avez une piscine « en kit » (qui n'est pas enterrée dans le sol), retirez l'échelle après la baignade pour en condamner l'accès.

Pour en savoir plus sur le dispositif réglementaire relatif à ces installations, connectez-vous sur :

- <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Securite-des-piscines>
- <http://www.prevention-maison.fr/accidents/#/piscine>

RESTEZ VIGILANT PENDANT LA BAIGNADE

Avec vos enfants :

- Restez toujours avec vos enfants quand ils jouent au bord de l'eau ou lorsqu'ils sont dans l'eau.
- Baignez-vous en même temps qu'eux.
- Pendant la baignade, désignez un seul adulte responsable de leur surveillance.
- Apprenez-leur à nager le plus tôt possible.
- Équipez-les de brassards (portant le marquage CE et la norme NF 13138-1) adaptés à la taille, au poids et à l'âge de l'enfant (voir informations sur le produit et la notice d'information) dès qu'ils sont à proximité de l'eau. Même s'ils sont équipés de brassards, surveillez-les en permanence.
- Méfiez-vous des bouées ou des autres articles flottants (matelas, bateaux pneumatiques, bouées siège...), ils ne protègent pas de la noyade.

Pour vous-même :

- Si vous ressentez le moindre frisson ou trouble physique, ne vous baignez pas.
- Prévenez vos proches lorsque vous allez vous baigner.
- Respectez strictement les zones destinées à la baignade, les consignes des sauveteurs et les drapeaux de baignade.
- Rentrez progressivement dans l'eau particulièrement lorsque l'eau est froide et que vous vous êtes exposé au soleil ou que vous avez consommé de l'alcool.
- Soyez vigilant dans les vagues et faites attention à leur zone d'impact.

- Avant de partir nager au loin, assurez-vous que votre forme physique vous permet de revenir sur la terre. Ne surestimez pas vos capacités.

En cas de danger imprévu pendant la baignade

- Ne luttez pas contre le courant et les vagues pour ne pas vous épuiser.
- Si vous êtes fatigué, allongez-vous sur le dos pour vous reposer. Vos voies respiratoires sont alors dégagées : vous pouvez respirer normalement et appeler à l'aide.

PRATIQUEZ VOS LOISIRS NAUTIQUES EN TOUTE SECURITE

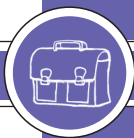
20% des noyades ont lieu pendant une activité autre que la baignade : bateau, pêche, plongée, canoë, kayak, rafting... Ces noyades sont souvent dues à une chute ou à un malaise.

Lorsque vous pratiquez une activité nautique :

- Pratiquez toujours votre activité dans les zones autorisées.
- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant.
- Tenez compte de votre forme physique.
- Ne partez jamais seul et informez vos proches de votre destination et de votre heure de retour prévue.
- Informez-vous sur les conditions météo avant de partir.
- Respectez les consignes de sécurité.
- Équipez-vous des articles de sécurité recommandés (bouées, gilets de sauvetage, casques...).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :

- [http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Gestes-et-conseil_\(source%3A%3AINPES\)](http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Gestes-et-conseil_(source%3A%3AINPES))



Jérôme LARGUIER
Adjoint délégué
aux Affaires Scolaires
et à la Petite Enfance

L'année scolaire s'est terminée sur un moment de convivialité avec les fêtes de fin d'année des deux groupes scolaires grâce à l'implication des enseignants, des parents d'élèves et du personnel municipal.

La rentrée 2014/2015 est déjà en préparation, nous devons faire face à l'arrivée importante d'élèves liée à la livraison des nouveaux logements, à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et au manque d'anticipation de nos prédécesseurs.

Le rectorat a déjà prévu l'ouverture de deux nouvelles classes sur la commune, nous restons mobilisés avec la communauté éducative (enseignants et parents d'élèves) pour obtenir autant d'ouvertures que nécessaire à l'évolution des effectifs des écoles.

Durant l'été nous allons procéder à d'importants travaux d'aménagements des deux groupes scolaires et au recrutement de personnel d'animation qualifié pour assurer un accueil de qualité pour vos enfants.



Les nouveaux rythmes scolaires seront mis en place à la rentrée 2014, la journée de l'élève sera organisée comme indiqué dans le tableau ci dessous :

La nouvelle semaine de 4 jours ½ à Juvignac

	7h15	8h30	11h30	13h20	15h45	16h45	17h30	18h30
LUNDI	accueil	classe	pause midi	classe	TAP*	Départ échelonné		
MARDI	accueil	classe	pause midi	classe	TAP*	Départ échelonné		
MERCREDI	accueil	classe	Départ échelonné	12h30				
JEUDI	accueil	classe	pause midi	classe	TAP*	Départ échelonné		
 VENDREDI	accueil	classe	pause midi	classe	TAP*	Départ échelonné		

* Temps des Activités Périscolaires (pour l'élémentaire) études surveillées/ALAE

Nous voulons mettre en place un système périscolaire de qualité et qui soit en cohérence avec la période scolaire. Le projet élaboré pour la rentrée est le résultat d'un travail de concertation entre le service des affaires scolaires de la commune, les enseignants et les associations de parents d'élèves.

Règlement des établissements scolaires de Juvignac

Un règlement commun aux deux groupes scolaires a été adopté en Conseil Municipal et en Conseils d'Ecoles. Il établit les règles de vie dans les établissements de la commune, et devra être appliqué par tous. Il est consultable sur le site de la ville.

Offre d'emploi

La Mairie de Juvignac recherche pour la rentrée scolaire prochaine :

- des jeunes de 18 à 25 ans éligibles aux emplois d'avenir et souhaitant bénéficier d'une formation diplômante dans le domaine du sport (BPJEPS APT). Pour candidater, veuillez vous adresser à M. BUORD au 06.83.49.25.10 (Pôle Enfance, Jeunesse et Sport).
- des animateurs titulaires du BAFA et éligibles au CAE (contrat de 20h/semaine). Pour candidater, veuillez vous adresser à Mme LE PEUCH au 04.67.10.42.31 (D.R.H.) avant le 15 août 2014.

Carnaval



Le carnaval 2014 de l'école des Garrigues : une réussite!



Prévention routière



Juvignac, toujours engagée dans les actions de prévention : la "bonne conduite" des CM2 à l'honneur

Classe de voile à Balaruc les Bains

Une classe de CM1 de l'école des Garrigues a participé à une semaine de voile du 2 au 6 juin au centre nautique Manuréva de Balaruc les Bains. Tout au long de la semaine, les enfants ont été initiés à l'apprentissage de la navigation sur Optimiste en binôme, ou seul pour ceux qui le souhaitent. Les enfants ont appris à gréer les bateaux et à naviguer en alternant virement de bord et empannage. Parallèlement à la pratique de la voile, les enfants ont également participé à des activités autour de la faune et de la flore de l'étang (activité de pêche et création d'un petit aquarium). Une matinée "portes-ouvertes" a été organisée le samedi afin que les parents viennent voir les enfants au cœur de l'activité. Toute la classe a décroché avec succès son diplôme. Merci aux enfants qui ont su accepter les prises de risque et qui ont développé le sens de l'autonomie et de l'entraide. Une belle expérience de vie grâce à laquelle naîtront, peut-être, des vocations...



Remise des dicos

Un passage au collège récompensé : remise des dicos à tous les CM2 de la commune



Audrey THALY-BARDOL
*Adjointe déléguée
au Sport, à la Vie Associative
et aux Festivités*

"La ville inaugure sa première édition de "Juvignac en Fête", les 11, 12 et 13 juillet prochains.

Ces festivités seront placées sous le thème de la famille. Moment pour nous de rappeler que Juvignac est une ville dynamique qui regroupe de nombreuses familles. Ces trois jours de fête seront d'abord une réunion familiale et amicale, et une occasion d'accueillir tous ceux qui auront décidé de se joindre à nous.

Le mois de juillet verra également l'élection de Miss Pays de Juvignac (le samedi 19 juillet), organisé par le comité Miss France, sur la place de l'Hôtel de ville.

La rentrée verra aussi de beaux moments de partage avec la "Journée des Associations", le samedi 13 septembre et le traditionnel vide-greniers qui aura lieu le dimanche 5 octobre.

Notre objectif est de proposer à tous les habitants de la commune, des plus jeunes au plus anciens, un programme de divertissements le plus varié possible, et de faire de Juvignac une ville animée et une destination appréciée des habitants des communes et des villes voisines,

Un proverbe français dit : «Un plaisir non partagé n'est plaisir qu'à moitié». C'est donc un vrai plaisir de fêter Juvignac ensemble !"

Trophée des champions

De nombreuses graines de champions ont été récompensées par le Maire et son Adjointe déléguée au Sport et à la Vie Associative, Audrey THALY-BARDOL. Le tissu associatif de la commune a ainsi été mis à l'honneur et félicité pour tout le travail d'éducation et d'encadrement réalisé auprès des jeunes de la commune. Ainsi, Club de Tennis, Hand-ball, Golf, Escrime, Kung-Fu et Karaté se sont vus remettre de beaux trophées et médailles en récompense des performances de l'année.



Vide-grenier de juin



Ce sont plus de 350 exposants qui, sous un soleil radieux et grâce à une organisation réussie orchestrée par Audrey THALY-BARDOL, Adjointe déléguée aux Festivités, ont donné lieu au succès du vide grenier de printemps du dimanche 1^{er} juin. De nombreux visiteurs se sont donnés rendez-vous et ont fait de véritables affaires sans faire ombre à leur porte-monnaie. Devant un tel succès, les organisateurs ont déjà fixé un prochain rendez-vous à la rentrée : le 5 octobre.



..."Depuis début avril, j'ai pu rencontrer tous les présidents d'associations ; des échanges très enrichissants qui me laissent penser que les Juvignacois veulent accompagner leur commune dans son développement. Chaque association apporte sa pierre à l'édifice pour répondre à un besoin de la population.

La vie associative est un monde où se mêlent don de soi, générosité et esprit d'équipe. Que ce soit dans le milieu social, caritatif, sportif, culturel ou autre, tous ces adhérents ont une passion en commun.

Le sport en général a une valeur éducative très forte et permet à ces jeunes de bien se comporter non seulement sur le terrain mais dans la vie en général.

Il est à cet effet, important de rappeler que telle est la volonté de la nouvelle équipe municipale d'intégrer cette pépinière de savoir-faire au cœur de la vie juvignacoise.

La municipalité soutient les associations en mettant à disposition des équipements municipaux, en octroyant des subventions qui doivent répondre à des critères bien précis et transparents pour tous.

Répondre aux besoins en matériel, en communication, en logistique, et autres, ne peut se faire sans une organisation des employés municipaux qui apportent leur énergie, leur professionnalisme au service de toutes les associations lors de manifestations.

Une symbiose qui se met déjà en place puisque dès le mois de Septembre, nous accueillerons une nouvelle association de Rugby pour les enfants de 6 à 12 ans sur le complexe de Courpouyran.

De plus, le service municipal des sports, représenté par Manuel RODRIGUEZ, en partenariat avec le club de foot, fera vivre une nouvelle section de foot féminin. Emmanuelle PONDENCE, ancienne joueuse de foot à Montpellier de haut niveau, et actuellement employée au service des sports, encadrera cette nouvelle activité.

Le Club de Basket qui signera une entente avec le Club de Basket de la Mosson, permettra à tous de découvrir ou de redécouvrir cette nouvelle activité, des plus jeunes jusqu'à la section loisirs adultes."

COUP D'ENVOI : SEPTEMBRE 2014 !

JUVIGNAC RUGBY CLUB

CRÉATION D'UNE ÉCOLE RUGBY :
JUVIGNAC RUGBY CLUB

Jérôme Vallée
président du JRC
Ancien capitaine du MHR

En septembre 2014, l'école de rugby de Juvignac ouvrira ses portes. Quatre équipes seront ainsi constituées pour défendre les couleurs de la ville.

U6 U8 U10 U12

Les Parrains

François Trinh-Duc

Fulgence Ouedraogo

Alex Tulou

Dès à présent : infos et inscriptions www.juvignac-rc.fr
Venez nous rencontrer le 13 Septembre 2014 à la journée des associations
- salle L. de Brunélis à Juvignac -

Enfants de
6 à 12 ans





Marie MACHERY
Adjointe déléguée
à la Jeunesse

Pendant les vacances de Pâques, le pied a été mis à l'étrier avec une activité foot en salle pour les jeunes, encadrée par Manuel RODRIGUEZ (Service des Sports), Marc SEGURA et Claude KARAOUI (Police Municipale).

Les ados et jeunes adultes pourront venir participer en équipe aux Jeux des Jeunes de Juvignac (Tournoi de Beach-Volley, Foot attaché, Tir à la corde) et concours de Graff durant Juvignac en Fête.

Les jeunes sont plus nombreux à Juvignac, c'est pourquoi il faudra, à travers des orientations éducatives définies leur permettre de se rencontrer, d'échanger, d'écouter, d'avoir accès à des loisirs variés, à l'information... en renforçant les liens intergénérationnels.

Pour les enfants de 3 à 12 ans, le Centre de Loisirs propose un nombreux choix d'activités sur le site de Courpouyan. Il est ouvert de 7h30 à 18h, tous les mercredis et jours de vacances scolaires, avec des possibilités d'inscriptions en demi-journées. L'équipe d'animation y propose un large panel d'activités, en offrant toujours le choix aux enfants. En cette fin d'année scolaire, les plus petits, encadrés par Clémentine, Lisa, Mélanie, Fantine et Justine, ont pu profiter de sorties dans des espaces ludiques tels Délires de mômes. Quant aux plus grands, ils ont pu participer à divers projets, notamment la journée citoyenne avec la maison de retraite "La Cyprière". Au cours

de cette journée, les enfants ont découvert l'étrange métier d'apiculteur. La journée s'est conclue par un goûter... au miel ! Pour ce qui est de la découverte, les plus grands ont aussi eu l'occasion d'établir une correspondance vidéo avec un centre de loisirs sénégalais. Proposée par Lorissia, cette correspondance s'inscrit dans le cadre d'un projet musical mis en place au printemps.

D'ailleurs, en terme de projets : les seniors, les enfants et leur animateur Phong enterreront bientôt la "capsule temporelle", dans un endroit secret. Cette malette déjà bien remplie contient des lettres et des objets personnels, que les participants exhumeront dans cinq ans, sans doute avec un brin d'émotion.

A la découverte de l'apiculture



A la maison de retraite "La Cyprière", les enfants du Centre de Loisirs, en présence de Vincent BELLANDE ont pu apprendre le métier trop méconnu d'apiculteur.

Vincent leur a montré et expliqué comment vivent les abeilles au sein de leur ruche.

Pour cela, il avait apporté des ruches modernes et anciennes, comme celles installées dans des troncs d'arbres et couvertes d'une pierre plate en lauze.

Vincent a ensuite expliqué comment les abeilles s'y prennent pour fabriquer le miel, la cire et la gelée royale.

Nul doute que les aliments ont un goût différent lorsqu'on sait comment ils sont fabriqués.

C'est dans cet esprit que les enfants et résidents ont partagé un goûter, au cours duquel ils ont tous pu déguster le fameux miel.

Contacts:04.67.40.26.30 (Eric FERRIER ou Céline GOTTY)

Correspondance avec le Sénégal



Depuis plusieurs semaines, les enfants du Centre de Loisirs de Juvignac entretiennent une correspondance avec des collégiens sénégalais (ville de Bargny) par le biais des nouvelles technologies (Skype et mails).

Ce projet a pour finalité une production musicale commune qui reprend des classiques des films Disney.

Pique-nique des plus petits





Le C.C.A.S. en 5 points

- Chaque commune doit se doter d'un C.C.A.S., c'est la loi.
- Le C.C.A.S. est un établissement public administratif communal disposant d'un budget autonome et géré par un Conseil d'Administration.
- Le Conseil d'Administration est présidé par le Maire, et par délégation par l'Adjointe à la Santé et au Social. Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. est composé de façon paritaire d'élus au Conseil Municipal et de personnes de la société civile.
- Le C.C.A.S. mène des actions d'aide, de prévention et de développement social dans la commune, en liaison avec les partenaires institutionnels (Conseil Général, CAF, CPAM, ...) et privés, notamment avec le monde associatif.
- Le C.C.A.S. apporte des aides légales (dossier de RSA, APA, etc) et facultatives propres à chaque commune (aides alimentaires, logement...).

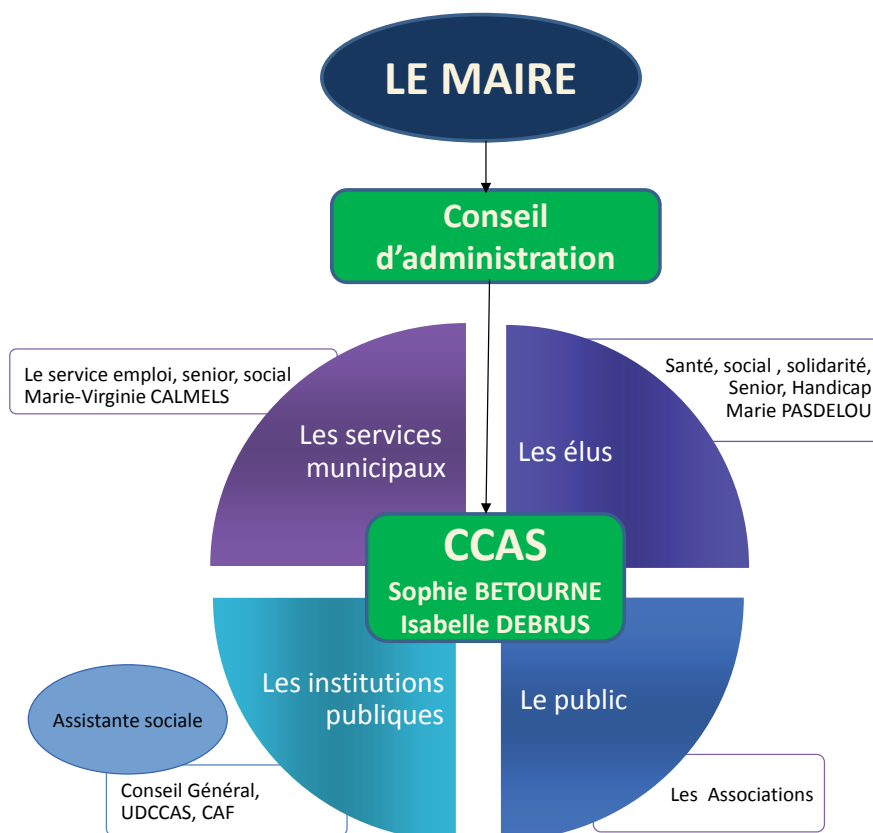


Marie PASDELOU
Adjointe déléguée
à la Solidarité et
à la Santé

Le C.C.A.S. de Juvignac

Organisation

Le C.C.A.S. est en relation avec tous les acteurs sociaux de la ville de Juvignac ainsi que les institutions publiques.



Aujourd'hui, le Conseil d'Administration est composé de 10 membres.

L'équipe

Le C.C.A.S. c'est avant tout, les deux agents administratifs : Isabelle DEBRUS et Sophie BETOURNE.

Le C.C.A.S. travaille en liaison étroite avec le Service Emploi/Social de Marie-Virginie CALMELS, qui travaille sur les projets de prévention en santé.



Pour tout renseignement : C.C.A.S. - 997, les Allées de l'Europe - 34990 JUVIGNAC ccas@ville-juvignac.fr - 04.67.10.42.37



L'action au quotidien : une mission de proximité

APA, RSA, MDPH, CMU, Conseil Général, CAF, CPAM...
Quelle aide pour moi ou mes proches ? À qui m'adresser ?

Un seul interlocuteur pour vous aider : le C.C.A.S.

De nombreuses aides existent pour les populations les plus défavorisées, ou les seniors. Dans le cadre de sa mission de proximité, le C.C.A.S. vous accompagnera dans vos démarches administratives et préparation de dossiers, et vous orientera vers les dispositifs appropriés. Le C.C.A.S. est un lieu d'écoute et de soutien : il accueille toutes les personnes de manière inconditionnelle et généraliste. Le C.C.A.S. écoute et évalue les besoins de la personne au regard de la globalité de sa situation.

Zoom sur l'action du C.C.A.S. et du Service Social pour les Séniors

La ville de Juvignac est engagée dans une politique visant à favoriser l'autonomie des personnes en difficulté de santé, afin de faciliter leur vie dans la cité, et de contribuer à leur maintien à domicile dans le respect de leur libre choix. Dans ce cadre, plusieurs actions sont mises en place tels que : un transport adapté et la prévention des chutes.



Un transport adapté

Beaucoup de personnes âgées ne conduisent pas ou plus. Les moyens de transports proposés (Bus 25 et 40) ne répondent pas à leur besoin. Or, l'autonomie commence par pouvoir se déplacer seul, pour faire ses courses, aller chez le médecin ou visiter des amis, sans avoir besoin de demander l'aide des amis, de la famille... Dès la rentrée 2014, des Transports adaptés à la demande seront mis en place pour les Personnes à Mobilité Réduites. Les modalités seront communiquées au cours de l'été.

VOISINS SOLIDAIRES ET VIGILANTS

L'été arrive avec ses vagues de fortes chaleurs.
Que peut-on faire ?

- Penser à aider ses proches en échangeant ses coordonnées.
- S'organiser afin d'éviter de rester isolé : "Sur qui pourrais-je compter ? Qui pourrais-je aider?"

Des gestes simples permettent d'éviter les désagréments des grosses chaleurs, voire les accidents :

- Garder les volets fermés la journée, n'ouvrir que le soir et tôt le matin.
- Penser à une bonne hydratation, à l'humidification et la ventilation de la peau pour se protéger contre la chaleur.
- Mouiller les casquettes et les t-shirts des enfants et éviter les sorties aux heures les plus chaudes.

Tous ensemble passons un bel été !



PLAN CANICULE

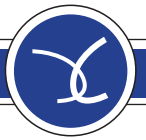
Chaque année depuis 2004, du 1^{er} juin au 31 août, le niveau de veille saisonnière du Plan National Canicule est activé afin de prévenir et limiter les effets sanitaires d'une vague de chaleur.

Si vous êtes une personne âgée (+ de 65 ans ou + de 60 ans reconnue inapte au travail), isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie ou à contacter le C.C.A.S. au 04.67.10.42.37 ou par mail (ccas@juvignac.fr).

Si vous connaissez une personne seule dans ce cas, pensez à la signaler de la même façon.

Ce registre nominatif permettra une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte d'urgence par la Préfecture.

Canicule info service : 0800 06 66 66
(appel gratuit depuis un poste fixe)



La prévention des chutes

Vous avez 65 ans ou plus, un trouble de l'équilibre peut vous concerner !

Les chutes sont une cause majeure d'hospitalisation et de décès des personnes âgées. Prévenir la chute c'est maintenir son autonomie.

Les Affaires Sociales de la commune et son C.C.A.S. se sont intégrés au programme régional MAC VIA LR, pour mettre en place sur Juvignac un programme de prévention des chutes en collaboration avec le Centre Régional Equilibre et Prévention de la Chute (CREPC) du CHRU de Montpellier, coordonné par le Professeur Hubert BLAIN, l'UFR STAPS, Pierre-Louis BERNARD et le Service des Sports de Juvignac.

En pratique:

- Des réunions d'information sur la prévention des chutes et le maintien de l'autonomie pour les personnes âgées de 65 ans ou plus, animées par Pierre Louis Bernard ont eu lieu en février et mai ; 140 personnes ont assisté à ces réunions.
- Les personnes intéressées se sont inscrites aux séances d'évaluation, prévues en juin 2014, avec accord de leur médecin traitant.
- En fonction du risque de chute, les personnes seront orientées vers des groupes d'activités physiques adaptées coordonnées par le CHU et l'UFR STAPS.
- Tous les acteurs locaux (Professionnels de santé, Associations, Services d'aide à la personne...) ont été informés de cette politique mise en œuvre sur la commune.
- Les sessions d'entraînement démarreront en Septembre sur Juvignac. La méthode comporte 3 axes que sont la Posture, l'Équilibration et la Motricité et se caractérise par :
 - 12 semaines d'animation à raison de 2 séances hebdomadaires de 60 min.
 - Les deux premières et les deux dernières séances sont consacrées aux tests d'évaluation.
 - Avant la pratique physique, des séances d'Éducation pour la Santé (ES) délivrent des messages concrets, adaptés et facilement applicables. Les thèmes principaux abordés sont : Alimentation et Nutrition, Hygiène de vie, Médicaments, Adaptation d'environnement et de l'habitat, Aptitude physique, Bien-être et qualité de vie.

Le programme 2014 est complet, mais sera reconduit en 2015.

N.B. : Le projet Mac Via LR est un des programmes pilotes labélisés par la commission européenne en 2013 dans le cadre du programme Europeann Innovation Partnership on Active and Healthy Ageing (EIPAHA) puisqu'il vise à promouvoir le Vieillessement actif et en santé en Europe.



Bon Anniversaire Mme RIGOLLOT



Le 15 mai dernier, enfants, famille et proches de Mme RIGOLLOT, étaient réunis autour d'elle pour célébrer son centième anniversaire. Les résidents de la Cyprière et leurs familles, le personnel, Jean-Luc SAVY, le Maire, Marie PASDELOU, Adjointe déléguée à la Solidarité et à la Santé, et Marie-Virginie CALMELS, du C.C.A.S., se sont joints à la fête.

Un moment d'émotion où se sont mêlés discours de Mr MIROUX, directeur de l'EHPAD, et de Mr le Maire qui a témoigné son admiration pour une vie bien remplie et pour le dynamisme dont elle fait encore preuve aujourd'hui, et la présentation du diaporama "100 photos pour 100 ans" préparé par ses enfants et ses proches qui retraçait sa vie de son enfance à nos jours. Mme RIGOLLOT, accompagnée de ses enfants, a soufflé ses bougies en musique, et tout le monde a pu déguster le superbe gâteau préparé par Mme SEGALLAS, cuisinière de la résidence.

La fête s'est poursuivie sur des airs d'antan, rythmés par l'orgue de barbarie d'Arnaud, de son nom de scène "Le Frère à Bébert".



Laurent ROESCH
Conseiller municipal
délégué à la Culture et
aux Relations Internationales

Concerts, pièces de théâtre, cafés-lectures, expositions de peintures et de photos, lectures de contes, la fin de la saison 2013-2014 a été très dense en animations culturelles diverses et variées. Le Printemps des Peintres, dont le sujet cette année était "La nature à Juvignac", a lui aussi remporté un franc succès. Le thème de l'édition 2015 est déjà annoncé, ce sera "Constellations". Nous réfléchissons également à la création d'un Printemps de l'Image et de la Photo car il y a une demande forte dans ce sens.

Conformément à nos promesses de campagne, la nouvelle municipalité est en train de créer une véritable Direction des Affaires Culturelles qui faisait tant défaut jusqu'ici à Juvignac. Celle-ci cherchera à valoriser et coordonner de façon cohérente les missions de la Médiathèque, de l'Ecole de Musique et de l'Atelier Théâtre. Son rôle sera aussi de créer les synergies nécessaires pour que les Juvignacois et les Associations soient partenaires de la politique culturelle de la ville, mais aussi de fédérer des projets avec les communes voisines, l'Agglomération et le Département. Nous avons, par exemple, d'ores et déjà entamé des discussions pour que notre Médiathèque rejoigne le réseau des médiathèques de l'Agglomération de Montpellier, ce qui permettrait d'agrandir le fond et de développer les animations, tout en réalisant une économie très substantielle sur le plan financier. La mission de la Direction des Affaires Culturelles sera aussi

d' "élargir le cercle" et d'inciter davantage de Juvignacois, de toutes générations, à participer aux événements culturels. Nous sommes convaincus que nous pouvons faire plus à moyens constants. L'édition 2014 de la Nuit du Jazz en est le parfait exemple : le spectacle de grande qualité proposé cette année est trois fois moins onéreux que ceux des années précédentes.

14^{ème} Printemps des Peintres sur le thème de "La Nature à Juvignac"



1^{er} prix Adulte : Jean-Pierre LEBERT

Catégorie Adulte

- 1^{er} prix : (cf tableau et lauréat ci-dessus)
- 2^{ème} prix : Mme LAUZIERE MAURIN
- 3^{ème} prix : Mme Frédérique Havard
- 4^{ème} prix : Mme BERQUET

Encouragement spécial : Mme Marie ROUSSEL



1^{er} prix Enfant: Anissa BENLHASSAN

Catégorie Enfant

- 1^{er} prix : (cf tableau et lauréat ci-dessus)
- 2^{ème} prix : Jade MARTINEZ
- 3^{ème} prix : Emma BRUNEL
- 4^{ème} prix : Noémie NDOYE

Atelier Municipal de Théâtre

Les élèves de l'Atelier Municipal de Théâtre ont présenté leur spectacle de fin d'année à la salle de Courpouyran le 17 mai. Familles, amis et Juvignacois amateurs de théâtre sont venus nombreux applaudir un spectacle particulièrement drôle et inventif. Frédérique BRUEL, responsable de l'Atelier Théâtre, a apporté un soutien sans réserve à Bastien ROLLAND, metteur en scène de l'édition 2014, jeune meneur de talents. Jean-Luc SAVY, Maire de Juvignac, a tenu à féliciter le travail de cette équipe grâce à laquelle les apprentis acteurs peuvent s'épanouir sur scène d'année en année. Il a annoncé que, dans les mois à venir, "le théâtre à Juvignac allait sortir des murs et irait à la rencontre des gens au travers de spectacles de rue et de pièces en plein air".

Les cours de l'Atelier Théâtre reprennent dès septembre avec Mme BRUEL. Soutenu par les Juvignacois, l'Atelier grandit chaque année : un nouveau cours pour adultes (25 - 55 ans) est d'ailleurs créé le lundi soir à partir de la rentrée 2014.



Ecole Municipale de Musique



L'Ecole de Musique, dirigée par Christine MORELA et animée par une équipe d'enseignants dynamiques et compétents, a été très fortement sollicitée ces dernières semaines. Le concert de fin d'année des enfants et celui des adultes ont connu un vif succès. Enthousiasme, envie et surtout générosité étaient les ingrédients principaux de ces manifestations.

Jean-Luc SAVY, Maire, et Laurent ROESCH, Conseiller délégué à la Culture, ont d'ailleurs, tour à tour, loué le travail fourni par cette école et par sa directrice. Leur souhait commun étant de faire sortir ces talents des 4 murs de leur école, pour qu'ils se produisent, le plus régulièrement possible, dans la ville et dans des lieux insolites où on ne les attend pas forcément.



Fête de la musique et Nuit du Jazz



Cette année a été marquée par l'organisation d'une véritable fête de la musique le samedi 21 juin. Pour cette 1^{ère} édition, les Juvignacois ont pu profiter des places et des rues de leur commune pour jouer d'un instrument, écouter des concerts et participer à une fête conviviale et au service de la promotion de toutes les musiques. Pour cette occasion, la mairie a ouvert son parvis et ses portes aux divers talents de l'Ecole de Musique et à des associations comme Guitare Plus.

La traditionnelle "Nuit du Jazz" a été programmée cette année, le samedi 28 juin et a trouvé un nouveau lieu mieux adapté : le Parc Saint-Hubert. Cette manifestation, chère à de nombreux Juvignacois, a permis d'applaudir l'ensemble Jazz de l'Ecole de Musique, ainsi que deux groupes de grande qualité : Bruno Granier et les "Amis de Brassens", et le chanteur anglais Gead Mulheran accompagné pour l'occasion du Big Band Brass. Les standards de jazz joués nous ont permis de voyager vers les Etats-Unis, le temps du concert, dans le but de redécouvrir, avec des arrangements originaux, les titres rendus célèbres par les plus grands artistes. Moments de joie partagés et émotions sincères étaient donc au rendez-vous de cette Nuit du Jazz de haute volée qui restera dans les mémoires de tous encore longtemps.



**Mariages**

DUBUCHE Jean-Marie et ACCARIÈS Thierry, Pierre	11/12/2013
SEDDIKI Salim et TARRAHI Siham	16/12/2013
ARWANY Ammar et CHAWAF Mayssa	04/01/2014
COQUIN Olivier et RUSSIAS Sophie	19/04/2014

Naissances

DUPONT Armaury	04/12/2013	COSTA Mathis, Louis	20/02/2014
PLIQUE Maël, Sylvain	11/12/2013	LACOMME REMY Manon, Amandine	02/03/2014
KAMARA Ambre, Valérie	13/12/2013	TRANNOIS Julia, Catherine	03/03/2014
LECOINTRE Hugo, Damien	16/12/2013	MONSARRAT Félix, Mikko	05/03/2014
GORNIEWICZ Julien, Florent	23/12/2013	DUDAR LEUCHTWEIS Rémi	14/03/2014
OUTTALEB Yacine	05/01/2014	VILLAR LORENZO Roméo, Ricardo	15/03/2014
ACHARD Maël, Louis	07/01/2014	BAPTE Louan, Marley	17/03/2014
BERTAULT Emma, Jeanne	10/01/2014	FONTAINE Auxence, Pierre	01/04/2014
LACHAUD GUYOT Jade	10/01/2014	RAZAKANDRAINY Mickaël, Jaona	04/04/2014
OUELA Océane, Larem	22/01/2014	PENTEL BESSAC Gabriel, Eric	06/04/2014
MATTINA Léa	23/01/2014	THÉNOT Charlie, Michel	16/04/2014
NAHME Constance	24/01/2014	AGUIRRE RUIZ Tiago	27/04/2014
LANOT Maxime, Jérôme	25/01/2014	MONTORO Cléa, Maëly	28/04/2014
BEN ABOU Chahid, Ilyas	31/01/2014	PIANELLI CHAPITEAU Livia, Chjara, Mélissandre	01/05/2014
BILLON Emma, Céline	14/02/2014	POTREL Maiwenn	13/05/2014
CHBANI Amir	15/02/2014	LOPEZ VERNEDE Emma, Manon, Océane	17/05/2014
ROCH Chloé, Marie	19/02/2014		

Décès

DJIAN Jean, Sem	25/11/2013	VÉRIN Pierre, Jules	18/03/2014
FRULIO Joseph	06/12/2013	LÈQUES Pierre, Jean	27/03/2014
HAAS épouse REBOUL Françoise Irène	11/12/2013	DUVOY Georges, Louis	29/03/2014
PELAEZ Angel	23/12/2013	HUC André, Henri	11/04/2014
SIOUX veuve GALLOUDEC Marie-Jeanne	26/12/2013	DEMINIER veuve FIGÈRE Reine Louise	15/04/2014
MARTINEZ épouse CASTILLO Yvonne	04/01/2014	LACROIX-CHAUCHON veuve JOQUIN Henriette, Jacqueline	21/04/2014
LALFERT André, Marie	01/02/2014	CÈS veuve CARRIÈRE Odette, Marie	22/04/2014
DUTARTRE René	03/02/2014	VANDENBROECK divorcée WOIT Brigitte, Evelyn,	02/05/2014
KRAUSS Thomas, Albert	08/02/2014	MOULAOU Gabriel	03/05/2014
ANDREU Antonin, Félix	09/02/2014	LAFEUILLE épouse GUIBERT Marie, Claude	05/05/2014
OLIVER épouse ESCRIBANO Catherine, Monique	09/02/2014	MARTI veuve RIPOLL Gilberte, Antoinette	05/05/2014
BONNERY René, Jean	18/02/2014	GASTAND veuve NOSENTY Paulette, Laure	12/05/2014
LE Nguyen Dung	21/02/2014	JORRO veuve MONTROYA Elise, Amélie	14/05/2014
PARENTINI Philippe, Sébastien	24/02/2014		
JOLLY Benoit	27/02/2014		

Depuis bientôt 3 mois, nous constatons de la part de la nouvelle équipe municipale, un double discours, avec l'affichage d'une volonté de transparence, mais dans la pratique, aucune informations données à l'opposition, aucune commission de travail mise en place, la volonté de faire table rase de nombreuses actions menées préalablement sans réelles réflexion préalable, des tâtonnements, de l'improvisation et un manque évident de compétences.

Sur ces bases, nous déplorons la volonté de la Municipalité de passer le budget global de la commune de 14M€ à 19M€ et de le financer par le recours à l'emprunt à hauteur de 3,4 M€ supplémentaires dont nous ne connaissons pas l'objet ... pour une Commune où l'argument principal de ceux qui nous gouvernent aujourd'hui, était pendant la campagne électorale une dette par habitants excessive ... Nous vous laissons juges ...

A la rentrée, dans les écoles, nos enfants seront dans des préfabriqués alors que 4 classes existent et pourraient avoir un usage optimisé. Coût de la location, plus de 150 000 € de fonctionnement par an.

Ils n'ont aucune volonté d'assurer notre sécurité, pas de recrutement de policiers municipaux et pas de nouvelles caméras.

Nous vivons une chasse aux sorcières dans les services de la Ville, d'agents qui ont servi l'intérêt général pendant de nombreuses années et qui sont déplacés, ou bien leur contrat non renouvelé ...

Nous soutenons l'ensemble des agents de la Ville qui font un travail remarquable au service de tous.

Soyez assuré que notre groupe est vigilant pour défendre les intérêts de tous les Juvignacois.

Arnaud JULIEN, Evelyne Laborde, Hubert Allouche, Eliane Chable, Philippe Conte, Florence Plays
Groupe "Juvignac Atout Coeur"

Paradoxalement, l'opposition minoritaire que représente "Juvignac Bleu Marine" (Municipales 15,3 % puis 11,18 % au 2ème tour) a été plébiscitée lors de la dernière élection européenne (28,19 %) et représente de loin la première force politique à Juvignac. Nous n'introduisons aucun débat politique au sein du conseil municipal. En revanche et forts de votre confiance, nous serons très attentifs au devenir de Juvignac conformément au programme électoral que nous vous avons soumis en Mars dernier. Notre légitimité est vôtre. N'hésitez pas à nous solliciter. A ce jour, nous ignorons où sera situé le local que la Mairie est tenue de mettre à la disposition des élus de l'opposition. Nous ne manquerons pas de vous informer dès que nous aurons connaissance du lieu et des horaires au cours desquels vous pourrez nous rencontrer. Nous restons également disponibles pour aller à votre écoute.

La situation financière de notre commune est inquiétante. Les infrastructures à ce jour sont quasi inexistantes et doivent être créées.

Nous réaffirmons notre souhait de mettre à la disposition de l'équipe majoritaire, nos compétences et notre bon sens.

Merci à tous pour votre confiance qui marque, incontestablement, l'histoire de notre chère commune.

Bien à vous !

Stéphane GOEPFERT - Conseiller municipal

Juvignac Bleu Marine - 06.74.88.96.10



Passeports biométriques

Durant l'été, le service Passeport sera ouvert du 21 juillet au 25 juillet et du 11 août au 29 août aux horaires suivants :
 - Dépôt des dossiers (sur RDV, agenda en ligne) : mardi et jeudi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00
 - Retrait des passeports (sur RDV en accord avec le service passeport) : lundi de 14h00 à 17h15
 Attention le service sera fermé du : 14 juillet au 18 juillet et du 28 juillet au 08 août.
 Reprises aux heures habituelles le 1^{er} septembre.

MERCREDI 2 JUILLET

Rencontre France / Brésil

Volley-ball Juniors garçons
 Gymnase Jean Moulin à 19h



SAMEDI 5 JUILLET

Excursion aux Baux de Provence

55€ /pers
 Tel : 04.99.77.13.80
 info@ot-juvignac.com

8h - Départ devant l'Office
 10h - Visite des Carrières de Lumières (expo de Klimt)
 12h - Repas café des Baux
 14h - Visite guidée du village
 15h - Visite d'une pièce du Musée Yves Brayer (expo de sculptures animalières)
 15h30 - Temps libre
 17h - Retour sur Juvignac

LUNDI 7 JUILLET

Collecte de Sang

L'Etablissement Français du Sang organise une collecte de sang
 Hall de l'école des Garrigues
 de 15h à 19h30

11, 12 et 13 JUILLET

Juvignac en fête

Courpouyran - Parc St-Hubert - Mairie



SAMEDI 19 JUILLET

Miss Pays de Juvignac

Organisé par le comité Miss France
 de 21h30 à 23h30 Parvis Mairie

MERCREDI 27 AOUT

L'Agglo fait son cinéma

à partir de 20h
 Place des Lavandes
 Projection du film "Tomboy"



SAMEDI 13 SEPTEMBRE

Journée des Associations

Complexe sportif Lionel de Brunélys



MERCREDI 17 SEPTEMBRE

Vernissage Carla Zagni

18h30 - Entrée libre
 Hall de l'Hôtel de ville
 Exposition du 15 au 26 septembre



DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Virades de l'espoir

Pour vaincre la mucoviscidose, donnons du souffle à ceux qui en manquent ! Au Programme cross, animations, Paella géante, etc...
 Office de Tourisme de Juvignac
 4 rue des Magnanarelles
 34990 Juvignac
 Tel : 0499771380
 info@ot-juvignac.com

DIMANCHE 5 OCTOBRE

Vide-grenier

9h-18h
 Parvis Mairie et Allées de l'Europe

Nouveaux horaires de l'Ecole Municipale de Théâtre :

Mercredi - Cours salle de Courpouyran
 10h - 11h : Lou Cantou (réservé aux aînés)
 13h - 14h : CM1/CM2
 14h - 15h : 6ème
 15h - 16h : 5ème
 16h45 - 17h45 : 4ème
 17h45 - 18h45 : 3ème et Seconde

Lundi - Cours Salle Frédéric Bazille
 19h15 - 20h45 : Lycéens - Etudiants
 20h45 - 22h15 : Adultes (25-55 ans)



Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement

